

Zeitschrift: Défis / proJURA
Herausgeber: proJURA
Band: 1 (2003)
Heft: 2: Economie et entreprises

Artikel: Création d'entreprises : un coup de pouce bienvenu
Autor: Gay, Aline
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-823894>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Création d'entreprises:

Un coup de pouce bienvenu

**Par
Mme Aline
Gay**

*Economiste
d'entreprise ESCEA,
responsable de
la commission
« coaching » de
la CEP (Chambre
d'économie publique
du Jura bernois).*

Bien souvent, le créateur d'entreprise est confronté à une grande solitude lors du lancement de son projet. Pour lui offrir un appui pendant cette phase difficile et ainsi promouvoir la création d'entreprises dans le Jura bernois, la Chambre d'économie publique du Jura bernois (CEP) offre, depuis le début de l'année 2002, une nouvelle prestation gratuite : un coaching personnalisé.

Vaincre la solitude du créateur d'entreprise

Le terme « coaching » est un anglicisme emprunté au langage sportif et signifie ici accompagnement. Si l'entraîneur d'une équipe de football conseille son équipe depuis le bord du terrain, il est exclu qu'il saute sur la pelouse pour marquer un but. Les créateurs s'adressant à la CEP peuvent bénéficier d'un soutien, mais en aucun cas le coach ne va faire les choses à leur place.

Tous les créateurs d'entreprises et les personnes porteuses de projets ont droit à une première consultation. Par la suite, en regard de la complexité du projet, de son état d'avancement et de son intérêt pour la région, le créateur d'entreprise peut se voir octroyer, sur demande au Comité directeur coaching, un crédit d'heures gratuites de coaching pouvant aller jusqu'à 70 heures.

Les créateurs peuvent bénéficier des prestations suivantes:

- Accompagnement personnel.
- Conseils d'ordre général (formes de sociétés, risques, assurances, organisation).
- Aide à la réalisation de « business plans », de budgets, d'études de faisabilité.
- Mise en contact avec les personnes ressources nécessaires.

- Mise à disposition d'une documentation et d'une liste de contacts.
- Mise à disposition de locaux à tarif préférentiel.

La CEP offre ainsi un soutien d'ordre général comprenant aussi bien la gestion et les finances que l'organisation. Elle dispose encore d'un réseau de spécialistes venant de l'industrie pour les questions plus pointues ou techniques.

Offrir un accompagnement modulé

Après un peu plus d'une année de fonctionnement, il est possible de faire un premier bilan. Une cinquantaine de personnes ont bénéficié de ce nouveau service. Les créateurs sont actifs dans divers domaines: industrie, artisanat, services, inventions et formation.

Une partie importante des personnes qui se sont adressées à la CEP souhaitait obtenir des renseignements d'ordre général en rapport avec ce qui est communément appelé « la mise à son compte » : assurances, TVA, comptabilité, forme juridique. Ces personnes ont bénéficié, en règle générale, de une à trois consultations. Elles désiraient notamment trouver à la CEP des renseignements, des adresses et de la documentation.

Une deuxième catégorie de person-

nes porteuses de projets ont besoin d'un coup de pouce un peu plus important pour l'établissement d'un « business plan » et/ou d'un budget, et qui bénéficient d'un soutien ne dépassant pas les dix heures de suivi, qui peut être accordé sans demande au Comité directeur coaching.

Une troisième et dernière catégorie est celle des initiateurs de projets qui sont suivis sur la durée. Comme mentionné plus haut, le Comité directeur coaching peut octroyer un crédit d'heures coachées que le créateur doit gérer lui-même. Le créateur s'engage alors au travers d'un contrat à respecter les délais et les rendez-vous fixés avec le coach. Il est à noter toutefois que les conseils de la CEP sont purement consultatifs et qu'en aucun cas, cette dernière n'assume une quelconque responsabilité. Toute décision appartient bien évidemment au créateur.

Augmenter les chances de succès

L'un des premiers projets suivi sur la durée est le projet NORIA de l'entreprise Zurtec Sàrl à Diesse. Il s'agit dans ce cas du premier produit propre de cette entreprise spécialisée dans la tôlerie fine et le découpage laser en activité de sous-traitance. La société Zurtec Sàrl a développé un système de stockage rotatif compact conçu pour le rangement des éléments de petites dimensions comme visserie

Originalités de la Promotion économique du Jura bernois

Entretien avec Jean-Philippe Devaux

Promotion économique
du canton de Berne,
chef de projet,
région Jura bernois
et Bienne)

Développement du coaching et valorisation des «clusters»

La Promotion économique du canton de Berne déploie ses activités dans un vaste ensemble de près d'un million d'habitants, divisé en six régions économiques.

Pour mener à bien ses différentes tâches et utiliser au mieux les potentiels existants, elle confie des mandats de prestation à six associations régionales, déjà bien implantées sur leurs territoires respectifs.

La CEP (chambre d'économie publique du Jura bernois) est l'une d'entre elles.

– composants horlogers –, outillage, etc. Cette société a fait appel au service coaching de la CEP dans le but de bénéficier d'un soutien pour l'élaboration d'un « business plan », d'un plan financier et obtenir un appui au niveau marketing. Zurtec a également pu bénéficier du soutien du réseau de spécialistes et de ses précieux conseils en matière de brevets et de commercialisation. L'entreprise a été suivie régulièrement pendant une période d'un peu plus de six mois. Le « business plan » est à présent sur pied, mais l'entreprise pourra continuer à bénéficier d'un soutien pendant la phase de lancement du produit.

La CEP collabore de façon très active avec la Promotion économique du Canton de Berne (PEB). Il est dès lors possible que, dans certains cas, afin d'augmenter au maximum les chances de succès du projet, le suivi de l'entreprise par le service coaching de la CEP soit une condition à l'octroi d'un financement.

Les tâches remplies directement par la Promotion économique comprennent les soutiens habituels aux entreprises tels qu'on les trouve dans les autres cantons. Il s'agit notamment de fournir des services dans quatre domaines différents:

- services, conseils et intermédiaires (contacts, requêtes auprès du secteur public et de l'administration, promotion commerciale);
 - prestations financières (contributions uniques, prise en charge d'intérêts de crédits ou cautions);
 - exonérations fiscales (sur le bénéfice et le capital des sociétés, ainsi que les mutations immobilières);
 - prestations offertes sur mandat: assistance aux créateurs d'entreprises (réalisée par la CEP), transfert de technologie et encouragement de la collaboration (confiées à InnoBe), cautions (en partenariat avec la Coopérative de cautionnement des arts et métiers, CCAM).
- En plus du coaching des créateurs d'entreprises, la CEP assume sur mandat de la Promotion économique du canton de Berne les activités suivantes:
- mise à jour d'un recensement d'entreprises;
 - entretien d'une base de données de locaux et de terrains;
 - diffusion de l'information (dans les deux sens).

La Promotion économique met en œuvre également des approches spécifiques originales, que nous présentons brièvement ci-dessous.

Le coaching des créateurs d'entreprises

Depuis 2002, la CEP a orienté ses activités dans ce domaine. Une commission, dirigée par Aline Gay, a été mise sur pied pour mener à bien cette tâche (voir à ce propos son article à la page précédente). Les activités globales en ce domaine sont co-financées par la Confédération, le canton et la CEP. Un souhait de ses responsables: associer davantage les communes, qui bé-

néficient indirectement de retombées liées au rayonnement régional et à l'accroissement de son potentiel.

Développer et valoriser les «clusters»

La Promotion économique du Jura bernois a décidé de mettre l'accent sur les «clusters», c'est-à-dire la concentration géographique de compétences particulières qui peuvent reposer sur des entreprises, des écoles ou des institutions spécialisées dans le même domaine. Pour le Jura bernois, il s'agit des industries de la précision; il faut donc développer la formalisation de ce «cluster» de la précision, construire des réseaux, atténuer certaines concurrences locales, rassembler et développer des complémentarités. De cette manière, le «cluster» peut devenir un bon argument pour convaincre une entreprise extérieure de s'établir dans la région. Trois autres domaines d'activité peuvent également donner naissance à des «clusters» dans le Jura bernois: la télématique, la production d'appareils ou de matériel médicaux, le conseil économique aux entreprises.

Une «Journée des clusters» est organisée annuellement; la dernière édition, qui a eu lieu le 15 mai dernier, a permis de rassembler les représentants de diverses associations économiques et le public. Une telle manifestation permet de favoriser les rencontres, d'intégrer les entreprises nouvellement installées et, en fin de compte, de dynamiser la région. A court terme, une telle approche permet de construire sur les forces existantes, ce qui représente un avantage, puis de diversifier les débouchés. A plus long terme, il est possible de diversifier également les productions d'abord au sein du «cluster», puis d'une manière élargie à d'autres branches industrielles et du tertiaire.